



Presse Nationale

> Politique



Financement du Développement à l'ère de la COVID-19 et au-delà : Le Chef de l'Etat participe, par visioconférence, à la Réunion de Haut Niveau

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a pris part, par visioconférence, ce jeudi 28 mai 2020, à la Réunion de Haut Niveau sur le Financement du Développement à l'ère de la COVID-19 et au-delà. Organisée à l'initiative des Nations Unies, du Canada et de la Jamaïque, cette Réunion de Haut Niveau a vu également la participation de plusieurs Chefs d'Etat et de gouvernement et d'illustres personnalités. Intervenant à cette occasion, le Chef de l'Etat a indiqué que plusieurs pays africains ont fait preuve de grande réactivité dès la survenue de cette crise sanitaire, en adoptant des mesures adaptées au contexte local. Cela s'est traduit notamment par le non confinement systématique des populations, mais également par l'instauration de concertations aussi bien régionales que sous-régionales pour un partage de bonnes pratiques ainsi que l'adoption des Plans de riposte sanitaires, économiques et sociaux pour limiter les effets de la pandémie sur les populations. Le Président de la République a souligné que le gouvernement ivoirien a adopté un Plan de 3 milliards de dollar US, soit environ 5% du PIB, pour la réponse sanitaire. Ce qui a permis de disposer de 1 000 lits, de construire 13 centres de dépistage, de réhabiliter plusieurs hôpitaux et centres de santé et de mettre en œuvre un plan de soutien humanitaire, social et économique.

> Economie



Banque Africaine de Développement, Nialé Kaba (présidente du bureau des gouverneurs) : « En aucun cas il a été demandé au président de la BAD de démissionner »

Dans un communiqué en date du 27 mai 2020, la ministre Nialé Kaba, présidente du Bureau des gouverneurs de la Banque africaine de développement (BAD), a tenu à apporter des précisions sur la réunion organisée le mardi 26 mai dernier par le bureau pour examiner l'affaire découlant d'une plainte des lanceurs d'alerte contre le président de la banque, Akinwumi Adesina. Contrairement aux publications de certains médias, aucune décision n'a été prise à l'issue de cette réunion, a fait savoir Nialé Kaba. « Je dois souligner qu'il n'y a pas de crise institutionnelle au sein du Groupe de la Banque africaine de développement. Surtout, en aucun cas, qu'il n'a été demandé au président du Groupe de la Banque de démissionner », a clarifié la ministre ivoirienne du Plan et du Développement.

> Société



Lutte contre la maladie à Coronavirus : L'isolement du Grand Abidjan reste en vigueur

Maintien de l'isolement du Grand Abidjan. État d'urgence en vigueur. Bars, boîtes de nuit, cinéma et lieux de spectacle toujours clos. Frontières terrestres, maritimes et aériennes maintenues fermées. Ce sont les grandes décisions du Conseil national de sécurité, présidé par le Président Alassane Ouattara, qui s'est tenu, ce jeudi 28 mai 2020, au Palais présidentiel. Elles seront en vigueur jusqu'au 14 juin. Les décisions de prorogation de ces mesures de restriction ont été prises pour contenir et mettre fin à la propagation du virus à Abidjan et dans les autres villes de la Côte d'Ivoire.



Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant : Ly Ramata vise l'opérationnalisation des cellules genre

Le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant a organisé un atelier sur les mécanismes de fonctionnalité des cellules genre dans les institutions, ce jeudi 28 mai 2020 au Plateau. Les Femmes des

différents ministères, institutions et associations ont porté des réflexions sur le thème « Opérationnalisation des cellules genres des ministères techniques et institutions de Côte d'Ivoire ». Cela, afin d'outiller les femmes à mieux faire porter leur voix.



Lutte contre le Coronavirus/ Soutien à la Côte d'Ivoire : L'Unfpa offre plus de 80 millions de matériels

Le Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa) vient de mettre à disposition du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique des matériels et équipements d'un montant de 88 461 000 FCFA. Cette donation, au bénéfice des structures de santé d'Abidjan, a été réceptionnée le jeudi 28 mai 2020 par le ministre de la Santé au siège de l'Association ivoirienne pour le bien-être familial (Aibef) à Treichville.



COVID-19/ Lutte contre la propagation de la pandémie : Le gouvernement offre 1,5 million de cache-nez au secteur du transport

Le mercredi 27 mai 2020, le gouvernement ivoirien a remis 1,5 million de cache-nez aux structures du secteur ivoirien des transports par l'entremise de Stéphanie Aka, chef de cabinet du ministre des Transports, dans la cour du Postel 2001. La Société des transports d'Abidjan (SOTRA), la Société de transport lagunaire (STL), la Citrans et le Centre régional de médecine aéronautique et aéroportuaire (CERMA) ont été les premiers bénéficiaires de ce don du gouvernement, à travers le ministère des Transports. Représentant le ministre Amadou Koné, Stéphanie Aka a exhorté les bénéficiaires à en faire un bon usage en faveur des usagers du transport en Côte d'Ivoire : « C'est une première phase de remise de ces dons du gouvernement qui s'étendra aux autres secteurs du transport du Grand Abidjan et il permettra d'en faire bénéficier les usagers du transport, aussi bien routier que fluvio-lagunaire, pour protéger tous les Ivoiriens contre la pandémie du coronavirus ».



COVID-19/ Exactions contre des pasteurs : le ministre Sidiki Diakité présente les excuses du gouvernement

Dans l'application des mesures barrières contre la maladie à Coronavirus notamment, l'interdiction de rassemblement de plus de 50 personnes, des églises ont fait l'objet d'exactions par certains agents de l'Etat. Informé de ces violences faites aux guides religieux à cette période d'isolement, Sidiki Diakité, ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, s'est excusé au nom du gouvernement ivoirien. C'était lors d'une rencontre au cabinet du ministre, le mercredi 27 mai 2020. Dans leurs différentes interventions, les membres du consistoire ont relevé être aussi au premier plan dans la lutte contre la pandémie, par la prière et à travers de nombreuses actions humanitaires au bénéfice des populations.



Déclaration de naissances : Un centre d'état civil ouvert au sein du Chu de Treichville

Atteindre le seuil de zéro déclaration de naissance hors délai dans la commune de Treichville. Tel est l'objectif du maire François Albert Amichia. Qui a installé au sein du Chu de Treichville un centre secondaire d'état civil, pour enregistrer les naissances dans ce centre hospitalier. L'édifice, qui est une grande première dans le district d'Abidjan, voire en Côte d'Ivoire, a été inauguré hier, en présence du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Aouélé. Qui n'a pas caché sa joie devant cette initiative du conseil municipal de Treichville, qui arrive comme une solution efficace contre le phénomène des sans-papiers en Côte d'Ivoire, faute d'avoir été déclaré à la naissance.

A l'International

> Politique



Justice : Laurent Gbagbo autorisé par la CPI à quitter la Belgique sous conditions

Les juges de la Cour pénale internationale (CPI) ont décidé de mettre fin à certaines conditions imposées à la mise en liberté de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé. La Cour pénale internationale (CPI) a annoncé jeudi autoriser sous conditions l'ancien Président ivoirien Laurent Gbagbo à quitter la Belgique, où il était assigné à résidence depuis son acquittement en 2019 d'accusations de crimes contre l'humanité. Tout pays dans lequel Laurent Gbagbo souhaitera se rendre doit notamment accepter au préalable de le recevoir, a indiqué un porte-parole de la Cour de La Haye. Et les juges ont rejeté la demande de liberté sans condition présentée par l'ex-Chef d'Etat ivoirien.

Vu sur le Net

> Economie



Coronavirus : 60 grandes entreprises sollicitent l'appui du fonds de soutien

Le comité de gestion du fonds de soutien aux grandes entreprises, mis en place par le gouvernement pour aider les entreprises impactées par la crise sanitaire de la COVID-19, a reçu une soixantaine de demandes d'appui financier, a révélé le 28 mai 2020, la conseillère technique chargée de la mobilisation des fonds au ministère du Commerce et de l'Industrie, Victorine Attia. Qui a expliqué que ce fonds doté d'un montant de 100 milliards de FCFA, a pour objectif de maintenir l'outil de production et de préserver les emplois. Elle a, à cet effet, exhorté les grandes entreprises à solliciter le financement de ce fonds de soutien. (Source : CICG)



Coopération Nord-Sud: La Côte d'Ivoire et l'AFD signent un mémorandum pour le dialogue stratégique

La ministre du Plan et du Développement, Nialé Kaba et Emmanuel Debroise, directeur pays de l'Agence française de développement (AFD) ont procédé à la signature d'un mémorandum pour le dialogue stratégique entre la Côte d'Ivoire et l'AFD ce jeudi 28 mai 2020, à l'immeuble Sciam, à Abidjan-Plateau. Cette convention qui est la deuxième du genre et dénommée (MDS 2), vise à développer un programme de production intellectuelle en vue d'apporter un appui à la préparation et mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2021-2025) en ligne avec les orientations de la Vision Côte d'Ivoire 2030.



Côte d'Ivoire : L'AFD injecte 113,4 milliards FCFA dans le secteur des transports, de la météorologie et des infrastructures routières

113,4 milliards FCFA. C'est le prêt que vient de faire l'Agence française de développement (AFD) à la Côte d'Ivoire. Cela a été matérialisé, ce jeudi 28 mai 2020, par une signature de trois conventions entre le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, SEM Gilles Huberson, ambassadeur de France en Côte d'Ivoire et M. Emmanuel Debroise, directeur de l'agence AFD d'Abidjan. La cérémonie a eu lieu au 20ème étage de l'immeuble Sciam, à Abidjan-Plateau. Ces financements sont destinés à l'amélioration de la mobilité urbaine à Abidjan, d'un coût d'environ 59 milliards FCFA ; au renforcement des services météorologiques, d'un montant de 18,4 milliards FCFA et à l'achèvement des travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures routières, d'un coût de 36 milliards FCFA.

> Société



Alépé/Préservation des aires protégées : La forêt classée de Yaya devient une réserve intégrale

Les opérations "Épervier" et "Araignée" initiées ces trois dernières années par l'Unité de gestion forestière de N'Zodji, de la Société de développement des forêts (Sodefor) d'Alépé, pour traquer les planteurs clandestins qui sont dans les forêts classées de Yaya (23 879 ha), N'To (11 975 ha), Hein (10 580 ha) et N'Zodji (9 725,26 ha), situées dans les départements d'Alépé et Adzopé, ont déjà porté leurs premiers fruits. En effet, grâce au travail abattu par cette unité de gestion, la forêt classée de Yaya a été érigée, depuis le mois de janvier dernier, en forêt très bien conservée et passe donc au rang de Réserve Intégrale. Le capitaine Adou Atron Yves-Roger, chef de cette unité de gestion explique que désormais on n'y trouvera plus de présence humaine et de plantations.

Agence de Presse

> Politique



Le système des Nations-Unies s'enquiert du processus électoral

La première réunion formelle de la communauté internationale avec la Commission électorale indépendante (CEI) pour se pencher en particulier sur le processus électoral et la révision de la liste électorale qui va démarrer le 10 juin, s'est tenue jeudi à Abidjan. Cette rencontre se situe dans le cadre de l'assistance électorale sous l'égide du système des Nations-Unies que la communauté internationale apporte à la Côte d'Ivoire, notamment à la CEI, s'est tenue en présence du coordonnateur résident du système des Nations-Unies en Côte d'Ivoire, Philippe Poinot, du président de la CEI, Kuibiart-Coulibaly Ibrahim et de partenaires.

> Société

COVID-19 : 85 nouveaux cas confirmés et un décès enregistrés ce jeudi



Quatre-vingt-cinq nouveaux cas d'infection au nouveau Coronavirus (COVID-19) ont été confirmés ce jeudi 28 mai en Côte d'Ivoire sur 497 échantillons prélevés, portant à 2 641 le nombre total des cas de contamination, a annoncé le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique dans son point quotidien sur la pandémie. Le nombre de cas guéris s'élève à 1 326, avec l'enregistrement de 24 nouvelles rémissions, alors que le nombre de décès est passé à 32 avec un cas supplémentaire noté ce jour. Depuis le début de la pandémie dans le pays, 26 021 tests ont été analysés par les laboratoires, avec à ce jour, 1 283 cas encore actifs, souligne-t-on.



Plus de 700 Ivoiriens rapatriés depuis le début de la crise sanitaire COVID-19

Le ministre des Affaires étrangères, Ally Coulibaly, a révélé que plus de 700 ressortissants ivoiriens bloqués à l'étranger du fait de la pandémie à Coronavirus, COVID-19, ont pu être rapatriés par le gouvernement. « Une assistance a été apportée à ces Ivoiriens et beaucoup ont pu regagner leur pays tout en respectant les différentes mesures qui ont été prises, à savoir la quatorzaine ou le confinement pour éviter une propagation de la maladie », a déclaré le ministre qui a présenté jeudi, huit projets de loi devant la commission des relations extérieures et des Ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire du Sénat.



COVID-19 : Des dons de vivres et kits de prévention du ministère de la Ville à des populations de Bingerville

Le directeur de cabinet du ministère de la Ville, Moumouni Sylla, à la tête d'une délégation de ce département ministériel, était jeudi, dans le quartier "Carrière 2" de Bingerville, pour des dons de vivres et de kits sanitaires aux populations locales. Selon M. Sylla, cette action de solidarité envers cette frange de la population de Bingerville s'inscrit dans le déploiement de l'opération "Zéro COVID-19 dans les quartiers défavorisés" initiée par le ministre François Albert Amichia dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte contre la pandémie.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.